CHU - Centre hospitalier universitaire de Poitiers

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CHU - Centre hospitalier universitaire de Poitiers. 2017, Centre hospitalier universitaire de Poitiers - CHU Poitiers. hceres-02032052

HAL Id: hceres-02032052

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032052

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation des activités de recherche du centre hospitalier :

Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers

CHU Poitiers

sous tutelle des établissements et organismes :

Direction Générale de l'Offre de Soins - DGOS

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 20/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Pour le HCERES,[1]	*Au nom du comité d'experts,*[2]
Michel Cosnard, président	Alain Saraux, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

[1] Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

[2] Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'hôpital :	Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers
Acronyme de l'hôpital :	CHU Poitiers
Nom du directeur (2015-2016) :	M. Jean-Pierre DEWITTE
Nom du porteur de projet (2017-2021) :	M. Jean-Pierre DEWITTE

Membres du comité d'experts

Président :	M. Alain SARAUX, CHU de Brest
Experts :	M. Nicolas AIDE, CHU de Caen
	M^me^ Evelyne EMERY, CHU de Caen
	M. Mickael JOUBERT, CHU de Caen
	M^me^ Hélène SABBAH-GUILLAUME, CHU de Grenoble
	M. Felipe SUAREZ, CHU Necker, Paris

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Gilles DEFER

1 • Introduction

Historique et localisation géographique du centre hospitalier

Le Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers (CHU) est l'établissement de référence et de recours de la Région Poitou-Charentes. Il était l'un des 6 hôpitaux du GIRCI grand ouest (avec Angers, Brest, Le Mans, Nantes, Orléans, Tours, Rennes) jusqu'en décembre 2015, mais il a été rattaché le 1er janvier 2016 à la Région « Nouvelle Aquitaine » regroupant l'Aquitaine, le Limousin et le Poitou-Charentes.

Il compte 1698 lits et places (dont 51 % de médecine) repartis en 11 pôles cliniques et médico-techniques sur trois sites : le site de la Milétrie situé à Poitiers, le site de Montmorillon et le site de Lusignan.

Son budget de fonctionnement est de 504 M€ et 61 M€ de budget d'investissement en 2015. Il emploie 6 700 personnels médicaux et non médicaux.

Nomenclature HCERES

SVE6 LS7.

Équipe de direction

Le CHU est dirigé par un directeur général et un directeur général adjoint. Sont rattachés au directeur général les directeurs de site (y compris ceux du site santé formation), les directeurs projets, les directeurs affaires juridiques, le directeur de la communication et le directeur des affaires internationales. Un directeur adjoint est chargé de la direction de la recherche et de l'innovation et un médecin référent recherche est également missionné.

Description synthétique des activités de recherche du centre hospitalier

La recherche portée par les équipes médicales hospitalo-universitaires du CHU, avec une forte implication des PU-PH, a permis 192 nouvelles études cliniques en 2015 (en recherche biomédicale et recherche en soins courants). Au total, 58 études avec le CHU promoteur (hors études observationnelles) et 750 études industrielles et institutionnelles sont en cours. Le CHU de Poitiers a obtenu 2 programmes Hospitaliers de Recherche Clinique Nationaux (PHRC-N) en 2015, 4 programmes Hospitalier de Recherche Clinique Inter-régional (PHRC-I) dont un en 2015 et un Programme de Recherche Médico-Économique (PRME) en cours d'inclusion obtenu en 2014 et financé à hauteur de 2 360 230 €. Les résultats de la campagne de PHRC 2016 n'étaient pas dans le document mais sont aussi très favorables avec 4 PHRC nationaux acceptés (M. Olivier MIMOZ, M. Samy HADJADJ, M. Tanguy VENDEUVRE et Mme Claire DAHYOT-FIZELIER) totalisant 3,4 M€.

La recherche s'appuie sur une « Direction de la Recherche et de l'Innovation » (DRI) (composée des services de promotion interne, de promotion externe et innovation, de vigilance, de valorisation, de gestion financière et aide au pilotage ainsi que d'une plateforme de méthodologie bio-statistique), d'une tumorothèque et d'une biothèque, ainsi que d'une cellule vigilance dont les indicateurs d'activité sont en progrès. Une équipe est désormais dédiée à l'évaluation médico-économique et à l'innovation, ce qui représente un renfort de compétences.

Dans le CHU de Poitiers, la recherche peut être subdivisée en 6 axes portés par l'hôpital (transplantation, cancer solide et hémopathies malignes, Prismatics et Dactim qui sont tous deux dans le domaine de la technologie, et ophtalmologie) et 5 axes portés par le CIC (Thor, qui est un axe d'hématologie portant sur la leucémie myéloïde chronique et le myélome ; ACDC relatif au vieillissement et au diabète ; Alive, qui s'intéresse à la ventilation pulmonaire ; HEDEX qui s'intéresse essentiellement aux modificateurs endocriniens; et Neurosciences Clinique).

Nous n'aborderons ici que la recherche de l'hôpital lui-même mais il existe une interpénétration des deux projets. Le CIC ne dédie son personnel (notamment biostatistique) qu'aux études portées par les 5 axes qui sont en son sein, les autres études ayant pour support le personnel des structures d'appui du CHU.

Effectifs du centre hospitalier

Composition du centre hospitalier	Nombre au 30/06/2015	Nombre au 01/01/2017
N1 : Professeurs et maîtres de conférences et assimilés	91	92
NX : Praticiens hospitaliers	233	230
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	1	1
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	41	41
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	109	
N5 : Autres chercheurs (DREM, post-doctorants, etc.)	0	
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	79	
N7 : Doctorants	100	
TOTAL N1 à N7	**654**	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	92	

2 • Appréciation sur le centre hospitalier

Avis global sur le centre hospitalier

Le comité d'experts émet un avis tout à fait positif vis à vis de l'organisation de la recherche clinique et s'appuie pour cela sur les éléments détaillés dans les points forts :

- une recherche en voie de réorganisation, dynamique et organisée autour d'axes bien définis ;
- des professeurs des Universités Praticiens Hospitaliers (PU-PH) fortement impliqués, le CHU étant dans la moyenne en termes de rapport MERRI/emploi HU avec une stabilité au cours des années passées ;
- de bons résultats lors des campagnes de PHRC de 2015 et 2016, le tout au sein d'un CHU bénéficiaire qui a un rôle central dans le soin sur le territoire.

Ceci compense quelques faiblesses :

- seulement une partie des médecins, services et pôles peuvent être croisés avec les unités de recherche, avec une fuite de chercheurs et universitaires (plusieurs chercheurs et hospitalo-universitaires ont quitté le CHU de Poitiers au cours des années passées) ;
- un nombre d'axes élevé pour la taille du CHU ;
- une recherche régionale qui pourrait être mieux exploitée ;
- et surtout le CHU doit quitter le GIRCI grand Ouest avec la nécessité de trouver une place en nouvelle Aquitaine ;
- ces faiblesses pourraient toutefois être transformées en atouts.